

Hérault du Jour – 27 janvier 2010

Politique. L'opposition décrypte le rapport de la chambre régionale des comptes, présenté en conseil.

La gestion Commeinhes épinglée

La chambre régionale des comptes a étudié la gestion de la ville de 1999 à 2007. Elle a rendu son rapport définitif le 7 décembre. Ce document, très critique vis à vis de la gestion de François Commeinhes, devait être étudié lundi soir au conseil municipal. Mais le débat n'a pas eu lieu car l'opposition a quitté la salle. En cause, l'ajout au document officiel des réponses du maire et de coupures de presse. « *Ce document n'est pas conforme, fustigeait Michel Gaillard. Nous vous demandons de respecter la loi et de reporter le débat.* »

« *Je comprends votre gêne, ripostait François Commeinhes. Peu de collègues ont pu avoir un rapport aussi flatteur. L'ajout d'annotations est un procédé utilisé par de nombreuses collectivités. Ce rapport est conforme.* »

Réaction immédiate de l'opposition qui quittait la salle dans une ambiance électrique. Faute de débat, majorité et opposition ont livré leurs analyses, pour le moins divergentes, du rapport hier à la presse. Le rendez-vous était fixé à midi à la Bourse du travail pour les élus de « Tous pour Sète » et à 15h dans le bureau du maire (voir ci-contre).

Le scandale financier du FC Sète

Pour l'opposition, la chambre régionale des comptes ne fait que confirmer les dérives qu'elle pointe depuis des mois. « *Le rapport met en lumière les défaillances et les irrégularités de la gestion Commeinhes, les sommes folles gaspillées, accuse M. Gaillard. Sur la gestion du personnel, les dépenses explosent. Elles sont en hausses de 15% alors que suite aux transferts à l'agglo et au Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), il y a 15% de salariés en moins.* »

Le rapport s'interroge aussi sur l'octroi non justifié d'avancements, de primes et d'avantages en nature.

Le rapport s'interroge aussi sur l'octroi non justifié d'avancements, de primes et d'avantages en nature.

« Sur le FC Sète, 6,5 millions d'euros ont été versés, dont 4 de façon irrégulière, pour qu'au final ce club mythique se retrouve en division d'honneur, rappelle Jean-Luc Bou. La chambre constate un désintérêt total dans le suivi de la gestion. Malgré nos nombreuses interventions, nous n'avons obtenu aucun compte rendu de 1998 à 2008, alors que dans le comité de surveillance siègent 5 élus de la majorité. L'ancien président, M. Anfosso a menti à plusieurs reprises. En 2007, il promettait des comptes en équilibre. Il a parié sur la remontée en ligue 2 avec l'argent des Sétois. Le plus grave est que ces pratiques perdurent. Il n'y a toujours pas eu d'assemblée générale pour désigner le conseil d'administration et le bureau. Toujours pas de rapport moral et financier. C'est surréaliste. Maintenant qu'on connaît les responsables de cette faillite, j'espère que le maire va les poursuivre. »

Sur les finances, Sébastien Andral souligne : *« le rapport ne conclut nullement à un risque de mise sous tutelle en 2001, contrairement à ce qu'a affirmé F. Commeinhes pour justifier ces hausses massives d'impôts (+48,8% de 2001 à 2008). »*

Forte pression fiscale et endettement élevé

Malgré cette pression fiscale supérieure d'environ 60% à la moyenne nationale et la vente du patrimoine foncier (Villeroy notamment), la situation financière de la ville reste préoccupante. L'endettement est élevé (1765 euros par habitant en 2007 contre 905 euros de moyenne nationale), les charges financières augmentent (+3%) et les services de l'eau et du transport sont toujours en déficit.

« Sans réserve foncière, nous n'avons plus aucune marge de manœuvre pour l'avenir », avertit Véronique Calueba.

Revenant sur Villeroy, Janine Léger ajoute : *« le rapport note une très forte urbanisation des espaces naturels (40 hectares construits contre 8 prévus au projet initial) et l'absence totale de logements sociaux, alors qu'il y a près de 2 000 demandes en souffrance à Sète. C'est une approche très libérale, tout à l'avantage des promoteurs. »*

Résolus à porter le débat sur la place publique, les élus d'opposition vont distribuer des tracts à la population dans les prochains jours. Quant aux suites à donner au document *« manipulé »* présenté en conseil municipal, rien n'est tranché. *« Quand nous faisons un recours, nous devons le payer de notre poche et non avec l'argent du contribuable comme le maire »,* soupire Michel Gailhard. *« Même quand la ville nous assigne en justice et qu'on gagne, on doit payer les frais d'avocat »,* ajoute Janine Léger.

Le prix de la démocratie...